

Section Européenne Maths-Anglais

Lycée Val de Garonne – Marmande

L'option facultative section européenne Maths-Anglais en seconde représente 2h supplémentaires dans l'emploi du temps de l'élève : 1h de mathématiques en anglais et 1h d'anglais. Il s'agit principalement de pratiquer la langue anglaise avec comme support les mathématiques, mais cela reste avant tout un cours de langue.

Elle peut être poursuivie en première et en terminale générales et technologiques sous le même format horaire, dans le but d'obtenir un baccalauréat mention européenne.

Le nombre de places étant limité à 25 élèves, l'entrée en section européenne se fait sur sélection. L'élève devra donc fournir avant le 1^{er} juin :

- Ses bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestres de troisième,
- Le questionnaire ci-joint complété en français,
- Une vidéo en anglais de maximum 3 minutes dans laquelle il se présentera et expliquera très brièvement pourquoi il souhaite intégrer la section européenne.

Tous les documents sont à envoyer à l'adresse mail : sectioneuro-anglais.vdg@ac-bordeaux.fr en mentionnant en objet « *Candidature + le nom de l'élève* ».

Pour éviter les problèmes de fichiers trop volumineux, les vidéos pourront être envoyées par l'intermédiaire des chefs d'établissement qui, dans ARENA, possèdent une fonctionnalité pour envoyer des fichiers volumineux.

Les candidatures seront examinées courant juin et vous obtiendrez une réponse par courrier début juillet. Les critères de sélection sont :

- La capacité à prendre la parole en anglais/ la participation orale
- Le niveau d'anglais
- La motivation
- Le comportement
- Le niveau de mathématiques

Quelques points de vigilance :

- Les candidats n'ayant pas été retenus en seconde pourront candidater de nouveau en première si des places se libèrent.
- L'option section européenne peut désormais être poursuivie en première même si l'élève s'oriente vers une première générale sans choisir la spécialité « Mathématiques ».
- Une option facultative ne signifie pas qu'il n'y aura pas de travail à faire (au contraire).
- Demander cette option ne permet pas d'être prioritaire pour obtenir le lycée Val de Garonne si ce n'est pas votre lycée de secteur.

Récapitulatif du calendrier :

| | |
|----------------------|--|
| 1 ^{er} juin | Date maximum de réception des dossiers |
| Courant juin | Commission de sélection |
| Début juillet | Résultat de la commission envoyé par courrier aux familles |